

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉFECTION, RÉNOVATION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS ET STRUCTURES DE NATURE MIXTE AINSI QUE L'ACQUISITION DE CERTAINS IMMEUBLES POUR DES FINS MUNICIPALES ÉGALEMENT DE NATURE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. La nature des travaux varie selon les besoins et peut comprendre des travaux d'architecture, de mécanique, d'électricité, de structure, de réfection, de rénovation, de construction, d'aménagement ainsi que d'autres travaux divers et imprévus sur des bâtiments, équipements et structures municipaux d'utilisation mixte de même que l'acquisition de terrains nécessaires à l'établissement de divers projets de nature mixte. Les sites sont identifiés à l'article 2.

SECTION II

LOCALISATION

2. Les travaux sont localisés à divers endroits de la ville sur les bâtiments, équipements et structures d'utilisation mixte suivants :

1° à l'hôtel de ville de Québec, notamment une génératrice, pour la climatisation et groupe électrogène des TIT, à l'édifice Chauveau, au Bureau de l'arrondissement La Cité sis au 399, rue Saint-Joseph est, à l'édifice Dominique-Gauvin, aux locaux administratifs du Service de l'environnement et pour un relais d'information touristique ainsi qu'à d'autres bâtiments d'utilisation mixte;

2° à l'édifice de la Chaudière, à l'édifice des travaux publics de Beauport, au centre de service de la Canardière, à l'édifice F.-X. Drolet, à l'atelier municipal Marie-de-l'Incarnation, à l'entrepôt de sable salé de Beauport, à l'atelier d'équipements motorisés, sur divers réservoirs souterrains, au programme de maintien des garages municipaux existants et à l'achat d'un immeuble situé à proximité du garage de Sillery et pour l'usage de celui-ci ainsi qu'à d'autres équipements et structures d'utilisation mixte;

3° au mur du chemin de la plage Saint-Laurent.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût des travaux et des acquisitions d'immeubles décrits aux articles 1 et 2 s'élève à 4 834 500 \$.

TOTAL : 4 834 500 \$

Annexe préparée le 5 février 2008 par :

Michel Rosa, chargé de projet
Service de la gestion des immeubles

Annexe approuvée le 5 février 2008 par :

Claude Charette, ing.
Service de la gestion des immeubles